AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C2029
FR0000050049-FS0786

27 décembre 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VIEL ET COMPAGNIE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 décembre 2013, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré que le 23 décembre 2013, par suite de la cession d'actions VIEL & CIE sur le marché, elle avait franchi en baisse le seuil de 5% du capital de cette société et détenait désormais, au travers desdits fonds, 3 853 824 actions VIEL & CIE représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,22% des droits de vote de la société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 77 136 740 actions représentant 119 747 233 droits de vote.